



**Lycée des Métiers des Arts, du Bâtiment et des Travaux Publics
Fernand LÉGER**
GRETA Hérault Ouest
Téléphone : 04.67.95.59.60
Courriel Lycée : ce.0340006x@ac-montpellier.fr
Site Internet : <http://www.lyc-leger-bedarieux.ac-montpellier.fr/>
Adresse: 63, route de Clermont , 34600 BEDARIEUX



<https://www.facebook.com/fernandlegerbedarieux>

LE LYCÉE FERNAND LÉGER EN PRATIQUE

Le lycée dispose :

- d'un internat garçons et d'un internat filles.
- d'un restaurant scolaire et un foyer.
- de plusieurs liaisons quotidiennes routières et ferroviaires.

CONTACTS UTILES

Mme Magdaléna SOLABARIETTA	Proviseur
Mme Nathalie BOURGUET	Proviseure adjointe
M. Olivier DESCHAMPS	Directeur Délégué aux Formations
Mme Charlotte CHAPELLE	Secrétariat des apprentis

Bédarieux est tout proche des deux autoroutes du Sud de la France :

Autoroute A9 Marseille-Barcelone à 30 minutes
(échangeurs de Béziers)

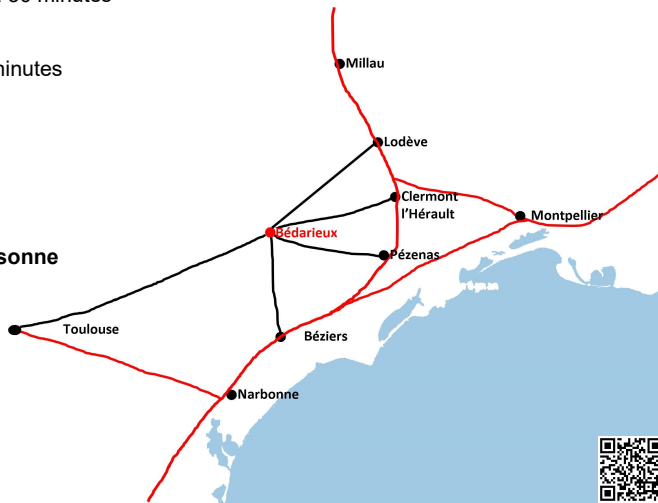
Autoroute A75 Paris-Béziers à 25 minutes
(échangeur de Clermont l'Hérault)

Par la route nous sommes à :

- 30 minutes de **Béziers**
- 50 minutes de **Montpellier**
- 1 heure de **Millau, Castres, Carcassonne**
- 1 h 30 de **Nîmes, Perpignan**
- 2 heures de **Toulouse**
- 2 h 30 de **Marseille et Barcelone**

Par le train :

Gare de **Bédarieux**
(Ligne Béziers - Paris)



Lycée Fernand LÉGER
63 route de Clermont
34600 BEDARIEUX
Téléphone : 04.67.95.59.60
Fax : 04.67.95.37.26

www.lyc-leger-bedarieux.ac-montpellier.fr
ce.0340006x@ac-montpellier.fr

C.A.P
INTERVENTIONS EN MAINTENANCE
TECHNIQUE DU BÂTIMENT



LYCEE DES METIERS FERNAND LEGER



Le titulaire de ce diplôme exerce son activité, sous contrôle de sa hiérarchie, dans :

- les constructions du secteur résidentiel (habitat individuel et collectif),
- les établissements tertiaires (crèche, EHPAD, ...) ou industriels (usine, ...),
- les établissements de collectivités publics ou privés (santé, scolaires, administratifs, ...).

Il est capable d'intervenir pendant toute la durée de vie de la construction (des phases de préparation des travaux à leur réalisation).

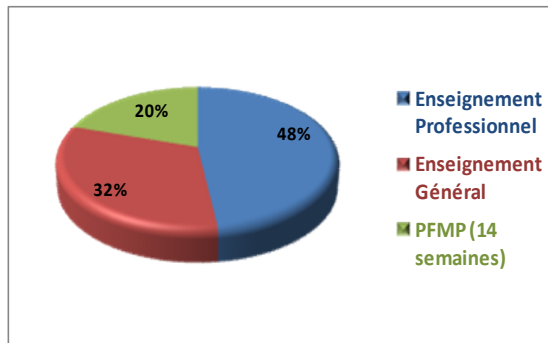
Il exerce ses activités en toute sécurité, pour lui et son environnement, dans les entreprises chargées de l'entretien des bâtiments et dans les services généraux des collectivités.

Ses domaines d'intervention concernent la maintenance :

- **des ouvrages**
 - de finition (carrelage, plâtrerie, revêtements de murs et de sol souple, peinture, ...),
 - menuisés du bâtiment (bois, métal, composite, PVC, ...),
 - hourdés.
- **des installations et équipements**
 - sanitaires et thermiques,
 - électriques (courants forts et faibles).

Son périmètre d'intervention l'amène à être sensibilisé aux règles d'hygiène sur des lieux spécifiques : cuisines collectives, secteur de la petite enfance, hôpitaux, EHPAD, ...

FORMATION



Sur l'ensemble d'un cycle de deux ans, l'enseignement général représente environ 32 % de l'emploi du temps élève, le domaine technologique et professionnel 68 %.

Le domaine professionnel comprend 14 semaines de formation en milieu professionnel (en entreprise) réparties comme suit :

- 7 semaines en classe de première année,
- 7 semaines en classe de deuxième année.

L'EXAMEN

L'ensemble des épreuves d'examen se déroule sous forme de **CCF** (Contrôle en Cours de Formation).

RÉSULTATS À L'EXAMEN

Première session d'examen du **CAP Interventions en Maintenance Technique du Bâtiment en 2023**

LES DÉBOUCHÉS AVEC UN CAP INTERVENTIONS EN MAINTENANCE TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Cet ouvrier professionnel effectue des opérations de maintenance préventive et corrective et la mise en service d'installations. En fonction de ses attentes, de son expérience, de ses aptitudes et du contexte, il pourra évoluer vers des fonctions d'encadrement ou se spécialiser dans un corps d'état particulier : électricité, peinture, plomberie, installations thermiques, climatiques ou frigorifiques.

Les **14 semaines de formation en milieu professionnel** permettent une insertion dans le monde du travail et aident à mettre en œuvre le projet professionnel.

Le titulaire d'un **CAP Interventions en Maintenance Technique du Bâtiment** est destiné à s'insérer dans la vie active mais il est possible, à certaines conditions, de poursuivre des études vers un bac Pro ou une mention complémentaire.

Exemples de poursuites d'études :

- **BPRO Installateur en Chauffage, Climatisation et Energies Renouvelables**
- **BPRO Aménagement et Finition du Bâtiment**
- **BPRO Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés**
- **MC Plaquiste**

CONDITIONS D'ADMISSION

Vous pouvez intégrer un **CAP Interventions en Maintenance Technique du Bâtiment**, après une classe de 3^e.

MINI STAGE DÉCOUVERTE

Les élèves intéressés par la formation peuvent être accueillis pour un mini-stage d'une journée. Veuillez prendre contact avec le lycée.

